



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet de construction d'un ensemble immobilier de 121 logements et 92 chambres dans le cadre d'une résidence sociale pour jeunes actifs a Font de Garach IV a Gardanne (13)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

COGEDIM PROVENCE

Raison sociale

SNC COGEDIM PROVENCE

N° SIRET

44273941300056

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

PEYTAVIN DE GARAM

Prénom(s)

Thibault

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                            | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A |                                                                                                                                                                      |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un ensemble de 8 bâtiments collectifs et 22 maisons abritant au total 213 logements : 121 logements et 92 chambres dans le cadre d'une résidence sociale pour jeunes actifs. Le projet se situe à Font de Garach IV à Gardanne (13). Le site sera entièrement à fonction résidentielle. Un niveau de sous-sol est prévu sous le logement collectif, qui accueillera une partie du stationnement. 2 étages maximum sont prévus (R+2). Le projet comprendra au total 287 places de stationnement pour les véhicules. 273 m<sup>2</sup> de locaux seront destinés au stationnement vélos. La zone d'étude est actuellement occupée par des cultures céréalières, des prairies permanentes et des zones naturelles entretenues. La bâtisse présente sur la zone de projet est à conserver au titre du PLUi. Quelques abris seront à démolir (démolition légère).

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet est destiné à augmenter l'offre de logements sur Gardanne. Le besoin a été identifié dans le PLUi d'Aix Marseille Provence, avec la disposition d'une orientation d'aménagement sectorielle GAR-OAP02 : Font de Garach dédiée sur ce secteur.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les principales étapes du chantier actuellement définies sont les suivantes : - Terrassements pour l'enfouissement des réseaux, installation des fondations et création du sous-sol (1 niveau) ; - Réalisation des voiries ; - Réalisation du gros œuvre des bâtiments ; - Réalisation des espaces verts en parallèle du gros œuvre ; - Réalisation du second œuvre (aménagement intérieur des bâtiments) ; - Livraison du programme. L'obtention du permis de construire est prévu pour fin d'année 2025, pour un démarrage des travaux à l'hiver 2026. La livraison de l'opération est programmée pour fin 2028.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'opération projetée porte sur un ensemble de bâtiments dédiés à la mise en place de logements à vocation sociales et d'accession (43% de logements sociaux). La composition de l'ensemble du projet a été réfléchi afin de créer des espaces harmonieux, diversifiés et confortables. Les bâtiments seront au maximum de type R+2. Il n'est pas prévu de démantèlement des constructions.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire. Le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (rubrique 2.1.5.0).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                      | Valeurs                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Surface de plancher totale (SDP) Emprise au sol imperméabilisée<br>Nombre de logements Emprise au sol des bâtiments Terrain<br>d'assiette | (11409, m <sup>2</sup> ) (14507, m <sup>2</sup> )<br>(213, unités) (7 115, m <sup>2</sup> )<br>(25 152, m <sup>2</sup> ) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : °E ° ° ° Lat. : °N ° ° °

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ° ° Lat. : ° ° °

Point de d'arrivée : Long. : ° ° ° Lat. : ° ° °

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est classé en zone 1AU-UDa et en zone UC (cf. annexe description du projet).

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet n'est pas située au droit d'une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type II 930020198 "Massif du Montaignet", localisée à environ 3,3 km au Nord du projet.                                                                              |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Gardanne n'est pas située en zone montagne.                                                                                                                                                                                                                |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun arrêté de protection de biotope ne se situe dans un rayon de 5 km autour du projet.                                                                                                                                                                                |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Gardanne n'est pas une commune littorale.                                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y a aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle nationale, zone de conservation halieutique ou parc naturel régional dans un rayon de 5 km autour du projet. La zone d'étude est néanmoins concernée par le Plan National d'Action du lézard ocelle. |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Gardanne est couverte par un plan de prévention du bruit. Les cartes de bruit stratégiques des grandes infrastructures routières (echeance 4) ont ete approuvees le 03/02/2023. Le projet se situe hors zones de bruit identifiees dans le cadre de ces cartes de bruit.                |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet est situee en dehors de tout bien inscrit au patrimoine mondial, monument historique et site patrimonial remarquable.                                                                                                                                                 |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situe hors zone humide de l'inventaire des zones humides de PACA. Aucune zone humide n'est recense sur la zone d'etude.                                                                                                                                                   |
| Dans une commune couverte par un plan de prevention des risques naturels previsibles (PPRN) ou par un plan de prevention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Gardanne est couverte par un PPR retrait-gonflement des argiles et un PPR risques miniers. La zone de projet est concernee uniquement par le PPR retrait-gonflement des argiles.                                                                                                        |
| Si oui, est-il prescrit ou approuve ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le PPR retrait-gonflement des argiles a ete approuve le 27 fevrier 2017 et le PPR risques miniers a ete approuve le 9 mars 2023.                                                                                                                                                        |
| Dans un site ou sur des sols pollues ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet n'est pas situee sur un site ou sol pollue reference dans la base de donnees CASIAS ou SIS (secteur d'information sur les sols). La zone de projet est actuellement en friche agricole et en cultures agricoles annuelles. Une etude pollution des sols est en cours. |
| Dans une zone de repartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situe hors zone de repartition des eaux.                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau destine a la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'apres l'application de l'ARS et le PLUi, le projet n'est pas situe dans un perimetre de protection de captage. Le captage le plus proche est un captage d'eau superficielle, le captage du lotissement Les Lavandines a environ 200 m au Nord-Ouest du site projet.                   |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est hors site inscrit.                                                                                                                                                                                                                                                        |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet est hors site Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches sont : - FR9301603 "Chaine de l'Etoile - massif du Garlaban" 3,4 km au Sud du projet (Directive Habitats) - FR9310067 et FR9301605 "Montagne Sainte Victoire" 8,6 km au Nord du projet (Directive Habitats et Directive Oiseaux) |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet est hors site classe.                                                                                                                                                                                                                                                                              |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                      | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une consommation d'eau en phase chantier sera faite pour les besoins du chantier (non quantifiable a l'heure actuelle). Cette eau sera issue du reseau d'eau potable de la commune. Il n'y a pas de prelevement d'eau prevu dans la ressource souterraine au droit de la zone de projet.                                                                                                            |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit la mise en place de fondations et d'un niveau de sous-sol. La nappe, si celle-ci se situe a faible profondeur, pourra etre impactee localement. Un drainage peut etre necessaire en phase travaux et en phase exploitation. Une etude geotechnique est en cours pour preciser cet impact et prendre les mesures adequats en phase travaux et en phase exploitation. Un piezometre |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet necessitera un decapage des sols pour preparer le terrain et un decaissement de terre pour creer le sous-sol. Les materiaux excedentaires seront donc de la terre principalement.                                                                                                                                                                                                         |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet necessitera l'apport de materiaux de construction (betons, enrobes, ferraille, cables, canalisations,...).                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les terres terrassees pourront etre reutilisees pour les aménagements paysagers, en fonction de la qualite de celles-ci (evaluee en amont).                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet sera relie au reseau communal en eau potable et au reseau d'assainissement. Leur dimensionnement est prevu dans le cadre de la conception du projet, en accord avec les capacites d'alimentation et de traitement des eaux a l'echelle intercommunale.                                                                                                                                 |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les inventaires des especes en presence est en cours sur 2025 par le bureau d'etudes MCE. Aucune espece flore ou faune d'interet patrimonial n'a ete contactee sur la periode hivernale et printaniere. Le projet degradera les habitats en presence puisque ces habitats seront supprimes. Les habitats naturels en presence restent lies au contexte agricole ancien ou encore present sur une |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet se situe hors site Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches sont situes a plus de 3,4 km. Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les habitats, les habitats d'especes et les especes d'interet communautaire ayant justifie le classement au reseau Natura 2000.                                                                                |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est situe sur des espaces naturels et agricoles (environ 2,5 ha au total). Ces espaces sont identifiees comme a urbaniser dans le PLUi d'Aix-Marseille-Provence.                                                                                                                                                                                                                       |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site projet est situe dans le plan de prevention des risques miniers, mais n'est pas concerne directement par ce risque (hors des zones identifiees). Le site projet est situe a environ 2 km au Sud de la centrale thermique de Provence Gardanne-Meyreuil, fonctionnant a la biomasse.                                                                                                      |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site projet est concerne par le risque de retrait-gonflement des argiles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet immobilier n'est pas de nature a engendrer des risques sanitaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sols du site ne sont pas references comme potentiellement pollues d'apres les bases de donnees du Ministere. Une etude de sol est en cours.                                                                                                                                                                                                                                                  |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | 749 déplacements par jour ouvré seront engendrés par le projet d'aménagement. La contribution du projet au carrefour bd Cézanne - RD7 est faible car très fréquente en l'état actuel. La contribution du projet au carrefour ch Fond de Garach - RD7 est significative, mais ne créera pas de désordre aux heures de pointe en situation projet. Les carrefours et le réseau viaire de la zone opérationnelle sont compatibles avec le projet. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet sera source de bruit pendant les travaux. La construction de bâtiments à vocation de logements, commerces et services va générer du trafic supplémentaire, qui ne sera pas susceptible d'augmenter.                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet immobilier n'est pas concerné par les nuisances sonores des grands axes de circulation à proximité (zone résidentielle).                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet, de type immobilier, n'est pas voué à engendrer des odeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situé à proximité de zones résidentielles et naturelles, qui n'ont pas vocation à engendrer des odeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet pourrait engendrer des vibrations très localement en phase travaux. Cet effet est très localisé (quelques mètres).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non concerné.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses en dehors des phares des engins de chantier et des éclairages ponctuels en période hivernale. En fonctionnement, les éclairages seront limités à la zone de                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est concerné par les éclairages publics.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le projet engendrera des rejets dans l'air dus aux engins de chantier et aux poussières émises. En fonctionnement, le projet pourra entraîner une augmentation des émissions polluantes associées au trafic routier. Le trafic routier n'augmentera néanmoins pas de façon significative, ainsi il n'est pas attendu d'augmentation significative des rejets dans l'air.                                                     |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Les eaux usées seront collectées et rejetées au réseau public d'eaux usées. Une fois traitées, les eaux sont rejetées dans les cours d'eau du bassin versant.                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des effluents liés aux eaux usées des habitations. Le projet n'émettra pas d'effluent de type industriel, en phase travaux comme en phase de fonctionnement.                                                                                                                              |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le projet engendrera la production de déchets de chantier (non dangereux et inertes). En fonctionnement, le projet engendrera la production de déchets non dangereux (ordures ménagères, déchets recyclables) qui seront collectés et acheminés vers les filières habilitées à les recevoir. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas situé dans une zone avec un patrimoine paysager architectural ou culturel recensé. Le patrimoine paysager local ne sera pas impacté. Le projet est étudié pour s'insérer au mieux dans le paysage local, qui est marqué par des constructions urbaines.                                    |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Actuellement, le site est en partie cultivé par des céréales, et pour autre partie utilisé en friche (fauchage, quelques arbres fruitiers, quelques ruches). Ces activités seront supprimées avec la mise en place du projet immobilier.                                                                       |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Le projet s'inscrit dans un programme de densification de l'urbanisation de Gardanne, et notamment dans une OAP. Les incidences du présent projet immobilier viendront se cumuler avec les incidences des autres projets immobiliers ayant émergé aux alentours, notamment en termes de prélèvements de surfaces agricoles et naturelles (cf. annexe 10). À date, il n'y a pas d'autre projet connu et approuvé.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerne

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les principales conclusions des incidences du projet sont : - Absence d'effet notable sur le patrimoine naturel en l'état des connaissances - Les habitats naturels et le cortège faune/flore en présence restent liés au contexte agricole ancien ou encore présent sur une partie de ce secteur. Les inventaires sont néanmoins en cours de réalisation et les conclusions pourront être ajustées en fonction des résultats. - Présence d'un sous-sol et fondations pouvant avoir une influence sur la nappe souterraine - une étude géotechnique sera réalisée pour adapter le mode de construction si nécessaire. un suivi piézométrique est en cours. - Imperméabilisation supplémentaire entraînant un besoin en gestion des eaux pluviales - rejet prévu des eaux pluviales dans le ruisseau du Claou. Un dossier Loi sur l'Eau viendra préciser le

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues pour éviter/réduire les effets du projet sont présentées en Annexe 14 du présent dossier d'examen au cas par cas. Le maître d'ouvrage s'engage à respecter ces mesures.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet et des résultats des études spécifiques, nous pensons que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact car : - Le projet est situé en continuité du tissu urbain existant ; - Le projet est situé sur des terrains agricoles et des friches ne présentant pas d'intérêt écologique patrimonial - Le projet générera un trafic compatible avec le réseau viaire existant - La sensibilité du projet vis-à-vis des eaux souterraines sera prise en compte avec la réalisation d'une étude géotechnique et la mise en place d'un suivi piézométrique ; - La gestion des eaux pluviales fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique. Le porteur de projet a pris en compte les enjeux environnementaux dans le cadre de la conception de son projet.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /



Signature du (des) demandeur(s)